



CRO

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CRO DU VENDREDI 17 JANVIER 2014 A AIFFRES

Présents : S. Authier, P. Bonnaud, C. Champcourt, S. Clochard, A. Gasneau, M. Gesson, A. Girardeau, P. Henri, Ph. Mejean, M. Sabathé, F. Watrin.

Absents excusés : C. Delauné, J. Grellier, C. Guitard, R. Hamdi.

Invité : Yann Guilbaut

Le président de la CRO ouvre la séance en accueillant Yann Guilbaut récemment arrivé à proximité du Poitou Charentes, et possédant une grande expérience du basket et de l'arbitrage en particulier. Un tour de table permet de faire connaissance.

• **Référentiel arbitre**

On avance tout doucement. On est à la 2^{ème} séance. Il y avait 2 absents à la 1^{ère} séance et tout le monde était présent à la 2^{ème}.

C'est relativement complexe. Le président de la CRO travaille avec l'équipe du référentiel. On sollicite souvent Nicolas Maestre. Les candidatures au concours doivent être présentées avant le 31 janvier. Tous les stagiaires ne sont pas forcément obligés de se présenter. Cette préparation demande un investissement lourd.

Les quiz vidéo sont validés par Eddy Viator. Les stagiaires doivent faire leur propre analyse de leurs matches.

Un candidat non reçu la saison précédente peut conserver le bénéfice de ses modules s'il obtient plus de 12 de moyenne.

Le président de la CRO a demandé à la fédération qu'un candidat qui n'arbitre qu'en championnat de France jeune sans n'avoir jamais fait de RM1 ou RF1 ne puisse pas se présenter à l'examen.

La fédération a validé la liste des observateurs.

Les candidats seront vus à l'occasion du stage des 25 et 26 janvier et un entretien individuel permettra de pouvoir sélectionner les candidatures définitives aux concours.

Un dossier sera préparé par la CRO avec les demandes fédérales pour le concours et remis aux candidats lors de ce stage.

Sébastien Authier :

Quand on fait le bilan, on est obligé de penser que la ligue va devoir faire des choix. Cette préparation nécessite un investissement lourd tant financier qu'en termes de temps à y consacrer. La ligue n'a pas les moyens d'y faire face. Si on n'a pas une personne en capacité d'organiser et animer cette formation, on ne peut pas continuer le référentiel arbitre. Le seul avantage de cette formule, c'est de revenir à la méthode du concours.

Le e-learning pour les arbitres territoriaux arrive. Il va être diffusé par les CDO. Il serait cependant intéressant de savoir qui suivra cette formation.

• **Observation des arbitres**

Groupe des observateurs : J. Grellier, L. Darfeuille, M. Gesson, M. Sabathé, Y. Méchin, F. Watrin, Gérard Valantin.

Malgré ces bonnes volontés la CRO manque de moyens humains.

Tous les arbitres de RM1, RM2 et RM3 seront observés, tout au moins on s'y efforcera.

Les arbitres seront observés à leur niveau.

Une liste des observations permettra d'effectuer un suivi.

- **Désignations**

Les consignes ne sont pas respectées. Il y a encore trop d'absences du dernier moment.

Le logiciel FBI n'est pas simple et efficace. Par exemple, il n'est pas capable de proposer simplement les arbitres disponibles. Autre exemple, ce logiciel ne tient pas compte de l'adresse exacte des arbitres mais il fait référence à leur code postal.

Les CDO ne sont pas informées des dérogations pour les U13 et U15 région.

- **Stages**

Stage des R1 et du groupe référentiel les 25 et 26 janvier au CREPS.

Deux places se sont libérées. On intègre 1 arbitre et 2 VAE.

Une question : comment remotiver et réinvestir les anciens arbitres, les tuteurs ? Très peu de retours. Les mobiliser sur une seule journée ? Sur une séance commune avec les jeunes arbitres sur la gestion des matches ?

Une proposition : tout arbitre RM1 qui ne participe pas à 1 stage d'une journée par an serait redescendu d'un niveau.

La CDO 17 fait remarquer qu'elle organise également une formation ce même week-end. Le président de la CRO précise que les dates du calendrier sportif de la ligue sont communiquées en temps voulu pour permettre aux CD de faire leurs calendriers.

TIL du 6 au 8 mars à La Rochelle (encore en semaine !)

Ce stage sera encadré par Carole Delauné. Il faut 4 arbitres CF2 et/ou CF1. Sont proposés pour le moment : A. Robin, F. Marmurai, R. Grey.

Les candidats au référentiel arbitre participeront au stage entraîneurs des 8 et 9 mars, et pas au TIL.

TIC des 22 et 23 février à Royan

Il y aura un encadrant. Chaque CDO doit fournir 2 arbitres de championnat jeunes région U15 et/ou U17.

- **OTM**

Effectifs : 25 OTM en Poitou-Charentes, dont 1 licencié Poitou-Charentes mais officiant essentiellement en Pays de la Loire, 2 indisponibles de longue durée et 1 indisponible le samedi pour raisons professionnelles. Ce qui porte l'effectif disponible à 21.

Formation :

CDO 16 : 1

CDO 17 : 6

CDO 79 : 6

CDO 86 : 1 plus peut-être 1.

La question se pose de savoir si tous les stagiaires se présenteront à l'examen.

Question : est-ce que la journée Open sera reconduite ? C'est bien même si c'est un peu court.

Il n'est pas facile de faire de la formation sur le TIL qui est en semaine. Problème de disponibilité, aussi bien des cadres que des stagiaires. Sur le prochain TIL, C. Méchin sera présente.

Pas d'observations en raison du manque d'effectifs.

Pas de potentiels OTM/HN en Poitou-Charentes. Le coût et la disponibilité sont mis en avant (déplacement à Cholet et Fréjus !)

Désignations

Certains week-ends sont très difficiles. En cas de problème, les clubs sont avisés.

St Clément des Baleines : lorsque la NM 3 précède la NM2, faire doubler est difficile parce que les OTM ne disposent pas du temps nécessaire au débriefing. Dans la mesure du possible, deux équipes d'OTM sont désignées.

UBLR La Rochelle : les places de spectateurs derrière la table de marque sont trop proches et génèrent des difficultés pour les OTM.

E-marque

Mise en place ce mois ci sur les U20.

A partir de septembre 2014, mise en place sur la NM 3 et NF3.

La ligue la met en place sur les RM1 et RF1. Serait-il possible de l'étendre à d'autres équipes des clubs en RM1 ?

Oui, il faut leur laisser cette possibilité.

Une approche auprès des OTM avec le e-learning. 90% des OTM se sont inscrits.

Formation des arbitres : inviter les arbitres de championnat de France.

La formation est programmée en CDO 16 et CDO 79.

Problème matériel des tables de marque à adapter à ce nouveau système.

Si des arbitres rencontrent des problèmes avec les OTM, prendre contact avec Annie Girardeau.

• **Charte de l'arbitrage**

Le retour du contrôle à postériori doit parvenir avant le 28 février.

Un problème, des clubs habituellement gros fournisseurs d'arbitres sont en difficulté.

La charte a été considérablement assouplie. On s'interroge de savoir pourquoi des clubs ne sont pas en règle (2 arbitres en formation).

Un arbitre muté qui veut compter pour son nouveau club doit-il faire un stage ?

Il doit participer à un stage de son niveau dans la saison en cours et doit adresser avant le 30 juin un recommandé au club auquel il appartenait.

• **Tour de table**

CDO 79 : mise en place de l'arbitre club avec désignation. On couvre tout. Les stagiaires sont désignés sur U17 département. Il y aura un examen.

CDO 17 : on couvre en U17 département et seniors. En U17, on désigne 2 arbitres en formation avec un tuteur.

CDO 86 : On va restructurer la commission. C'est compliqué pour les désignations. Les seniors ne sont pas couverts. Comment organiser la formation ? Un rapprochement avec les Deux-Sèvres pourrait s'étudier.

CDO 16 : Ras